

# ACTION URGENTE

DOCUMENT PUBLIC  
AU 69/00

ÉFAI – 000175 – AFR 24/02/00

*Avertissement : Amnesty International défend des individus sans prendre position ni sur leurs idées  
ni sur les organisations auxquelles ils pourraient adhérer*

## CONDITIONS DE DÉTENTION / PRÉOCCUPATIONS POUR LA SANTÉ

### GUINÉE ÉQUATORIALE

**Miguel Vandi**  
**Cesar Copoburu**  
**Aurelio Losoha, 75 ans**  
**Alejandro Mbe Bitá**  
**Emilio Ribas Esado**  
**Gregorio Bomuagasi**  
**Milagrosa Cheba (f)**  
**et une quarantaine d'autres personnes**

Londres, le 24 mars 2000

Amnesty International craint pour la vie d'une quarantaine de prisonniers, en particulier les personnes nommées ci-dessus, dont l'état de santé s'est dégradé pendant leurs deux années de détention dans des conditions effroyables.

Nombre de ces prisonniers sont dans un état critique : ils souffrent pour beaucoup d'épuisement et, dans leur quasi-totalité, de séquelles laissées par les violents sévices qui leur ont été infligés dans les semaines qui ont suivi leur incarcération. Ils vivaient entassés dans des cellules surpeuplées et n'étaient ni suffisamment nourris ni autorisés à recevoir les soins médicaux requis. La plupart d'entre eux n'ont sans doute survécu que grâce aux vivres et aux médicaments apportés par leurs proches.

Le 3 mars 2000, leur situation s'est encore dégradée : incarcérés jusque-là à Malabo, capitale de la Guinée équatoriale, les prisonniers ont été transférés à Evinayong, à quelque 500 kilomètres à l'est de Malabo, où leurs familles sont bien plus en peine de leur fournir médicaments, nourriture et soutien moral. Cette situation pourrait rapidement avoir des conséquences fatales, dans la mesure où, selon les informations dont dispose Amnesty International, les prisonniers doivent maintenant acheter leur propre nourriture, et où rares sont ceux qui ont les moyens de le faire. Les personnes nommées ci-dessus seraient parmi les plus faibles du groupe.

Aucune explication officielle n'a été avancée pour justifier le transfert des prisonniers, et leurs proches sont d'autant plus inquiets que les autorités n'ont pas indiqué, par des voies officielles, leur lieu de détention actuel.

Emilio Ribas Esado souffre d'une inflammation des testicules et Gregorio Bomuagasi, dont l'os maxillaire avait été brisé par les policiers au moment de son arrestation en janvier 1998, n'a pas été soigné. Milagrosa Cheba, seule femme du groupe, a dû être hospitalisée à plusieurs reprises mais à chaque fois, elle a été renvoyée en prison avant d'avoir pleinement recouvré la santé.

### INFORMATIONS GÉNÉRALES

Plus de 500 membres de la communauté bubi, groupe ethnique majoritaire sur l'île de Bioko, ont été interpellés après des attaques perpétrées en janvier 1998 contre plusieurs casernes de l'île. Le gouvernement a imputé ces actes de violence, qui s'étaient soldés par la mort de quatre soldats et de trois civils, à un parti politique bubi, le *Movimiento para la Autodeterminación de la Isla de Bioko* (MAIB, Mouvement pour l'autodétermination de l'île de Bioko), et a procédé à de nombreuses arrestations (voir l'AU 302/98, AFR 24/26/98 du 30 novembre 1998 et ses mises à jour, ainsi que l'AU 24/98, AFR 24/01/98 du 23 janvier 1998 et ses mises à jour).

Plus de 110 personnes accusées d'avoir participé aux attaques ont été jugées en mai 1998. Le tribunal militaire chargé de l'affaire a condamné 15 d'entre elles à la peine capitale (dont quatre par contumace) et environ 70 autres à des peines allant de six à vingt-six ans d'emprisonnement. Apparemment, de nombreux accusés, pour la plupart membres de la communauté bubi, avaient été arrêtés uniquement en raison de leur origine ethnique. Des « aveux » avaient été arrachés sous la torture à beaucoup d'entre eux.

Une délégation d'Amnesty International a assisté au procès de mai 1998 et constaté que des accusés présentaient des marques de torture. Au reste, plusieurs sont morts des suites des sévices infligés – au moins six d'entre eux avant le procès et deux autres après. Depuis que leurs sentences ont été prononcées, plusieurs prisonniers sont tombés malades du fait de la rigueur des conditions de détention. Dans la plupart des cas, ils n'ont pu bénéficier de soins médicaux. L'un des prisonniers, Martin Puye, âgé de cinquante-huit ans, responsable du MAIB, est mort à l'hôpital en juillet 1998, apparemment des suites de mauvais traitements et de négligence médicale. Un autre prisonnier, Digno Sepa Tobachi, dit « Elako », a succombé en octobre 1999 aux actes de

torture dont il avait été victime et au manque de soins médicaux.

**ACTION RECOMMANDÉE : télégramme / aérogramme / lettre par avion / fax / télex** (en espagnol ou dans votre propre langue) :

- dites-vous vivement préoccupé par l'état de santé d'une quarantaine de prisonniers bubi transférés le 3 mars 2000 de Malabo à Evinayong, où les conditions sont réputées très rigoureuses, et où leurs proches peuvent difficilement leur rendre visite ;
- exhortez les autorités à veiller à ce que tous les prisonniers, en particulier ceux mentionnés ci-dessus (veuillez préciser leurs noms), puissent s'alimenter et se désaltérer normalement et recevoir les soins éventuellement requis par leur état de santé ;
- exhortez les autorités à permettre aux détenus et aux prisonniers incarcérés à Evinayong d'entrer en contact sans délai avec des organisations humanitaires internationales telles que le Comité international de la Croix-Rouge (CICR).

**APPELS À :**

**Président de la République :**  
Presidente Teodoro Obiang Nguema Mbasogo  
Presidente de la República  
Gabinete del Presidente de la República  
Malabo  
Guinée équatoriale  
**Fax :** 240 9 3313  
**Télex :** 5405 GBNOM 5405 EG  
**Télégrammes :** Presidente Obiang, Malabo, Guinée équatoriale  
**Formule d'appel :** *Excelencia* / Monsieur le Président de la République,

**Premier ministre :**  
Angel Serafin Seriche Dougan  
Primer Ministro  
Gabinete del Primer Ministro  
Malabo  
Guinée équatoriale  
**Télégrammes :** Primer Ministro Seriche Dougan, Malabo, Guinée équatoriale  
**Télex :** 5405 GBNOM 5405 EG  
**Formule d'appel :** *Sr. Don* / Monsieur le Premier Ministre,

**Secrétaire d'État à la Sécurité nationale :**  
Colonel Manuel Nguema Mba  
Secretario de Estado para la Seguridad Nacional  
Malabo  
Guinée équatoriale  
**Télégrammes :** Colonel Manuel Nguema Mba, Malabo, Guinée équatoriale  
**Télex :** 5405 GBNOM 5405 EG  
**Formule d'appel :** *Sr. Don* / Monsieur le Secrétaire d'État,

**COPIES À :**

**Ministre des Affaires étrangères :**  
Santiago Nsobeya Efuman  
Ministro de Asuntos Exteriores  
Ministerio de Asuntos Exteriores  
Guinée équatoriale

ainsi qu'aux représentants diplomatiques de la Guinée équatoriale dans votre pays.

**PRIÈRE D'INTERVENIR IMMÉDIATEMENT.**

**APRÈS LE 4 MAI 2000, VÉRIFIEZ AUPRÈS DE VOTRE SECTION S'IL FAUT ENCORE INTERVENIR. MERCI.**

---

*a version originale a été publiée par Amnesty International,  
Secrétariat international, 1 Easton Street, Londres WC1X 0DW, Royaume-Uni. Seule la version anglaise fait foi.  
La version française a été traduite et diffusée par les Éditions Francophones d'Amnesty International - EFAI -*